

GATINEAU

POUR

LA

VIE

Bilan du Plan d'action 2016-2018, 2019-2020 et Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine

Service des loisirs, des sports et du développement des communautés



Comité plénier public | 28 septembre 2021



Mise en contexte

- En 2016, le conseil municipal a adopté le Programme en agriculture urbaine et le Plan d'action 2016-2018 s'y rattachant (CM-2016-336)
- Le Plan d'action est arrivé à échéance en 2018 et s'est poursuivi en 2019, 2020 et 2021
- En septembre 2020, la Commission Gatineau, Ville en santé s'est engagée à réaliser un diagnostic du système alimentaire durable (SAD) à Gatineau et à réviser le Plan d'action du Programme d'agriculture urbaine, qui contribue au SAD par ses actions structurantes
- En septembre 2021, le plan d'action du Programme d'agriculture a été présenté au Comité consultatif agricole

Objectifs de la présentation

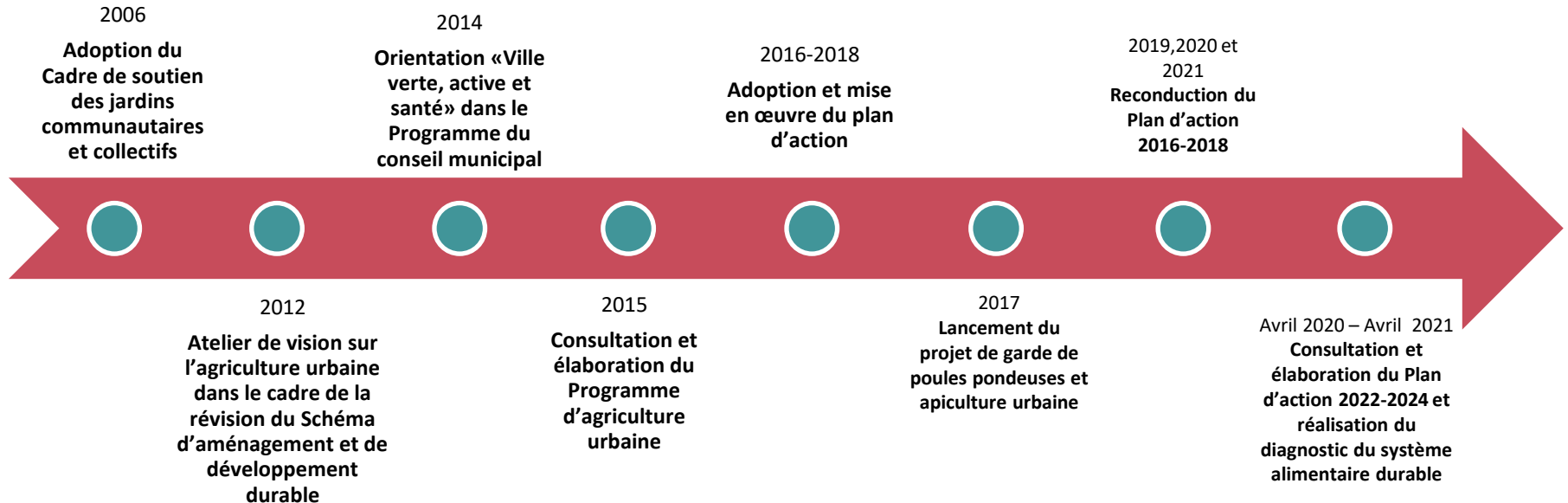
- Approuver le dépôt du bilan du Plan d'action 2016 -2018 et 2019-2020 du Programme d'agriculture urbaine
- Adopter le Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine

Plan de la présentation

- Historique du Programme d'agriculture urbaine
- Agriculture urbaine dans le contexte d'un Système alimentaire durable (SAD)
- Bilan du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020
- Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine
- Recommandations

Programme d'agriculture urbaine

Historique du programme



Que veut dire le terme « agriculture urbaine » ?

Dans le contexte du **Programme d'agriculture urbaine**, le terme « agriculture urbaine » est défini comme toute activité agricole pratiquée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation à des fins **communautaires, récréatives, éducatives, personnelles et/ou en économie sociale favorisant la commercialisation des produits générés par des projet communautaires;**

Le **Plan du développement de la zone et des activités agricoles (PDZAA)** contient des objectifs en lien avec le développement des pratiques **commerciales** d'agriculture à l'intérieur de cette même zone.

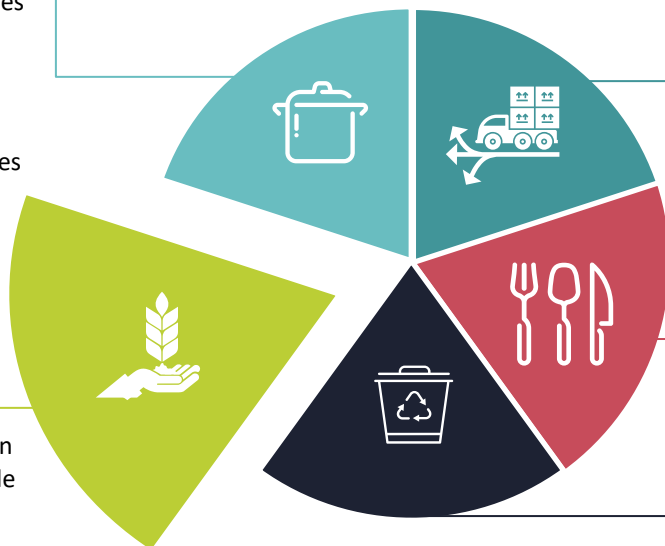
La contribution du programme d'agriculture urbaine au système alimentaire durable

Transformation

- Fabrication de produits à base des récoltes à domicile ou en cuisines communautaires:
 - Fruits et légumes
 - Œufs
 - Miel
- Ateliers de cuisine en utilisant les produits récoltés

Production

- Terrains accessibles
- Réglementation favorable à la production
- Soutien financier pour la mise en œuvre et la gestion de projets de production communautaire
- Productions animales
- Productions végétales



Distribution

- Réduction importante du transport des aliments
- Réduction des besoins d'emballage

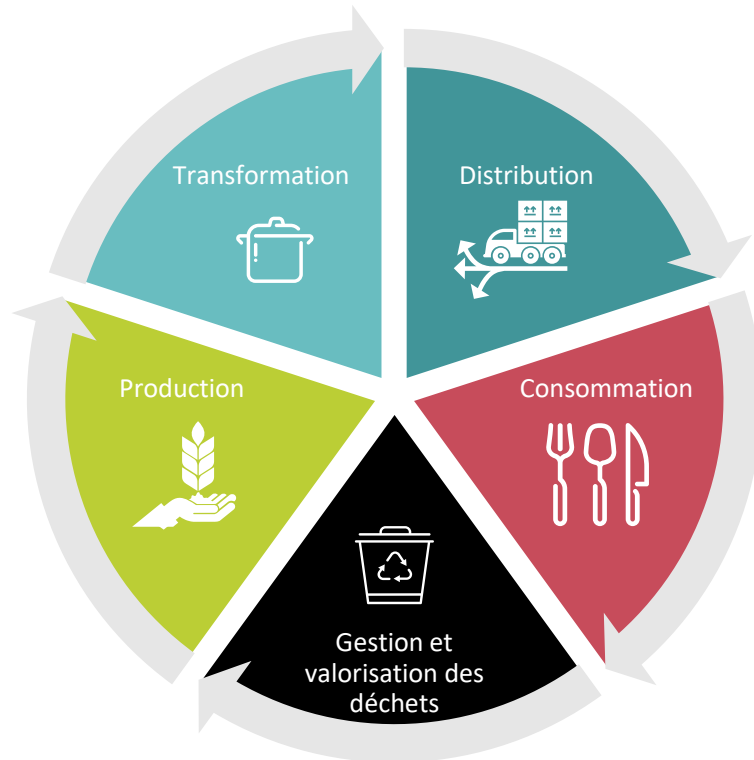
Consommation

- Préparation et ingestion des aliments produits à domicile ou dans un espace communautaire ou collectif avec peu de temps entre le jardin et l'assiette

Gestion et valorisation des déchets

- Production de différents types de compost
- Projet de récupération de compost
- Utilisation du compost

Qu'est-ce qu'un système alimentaire durable?

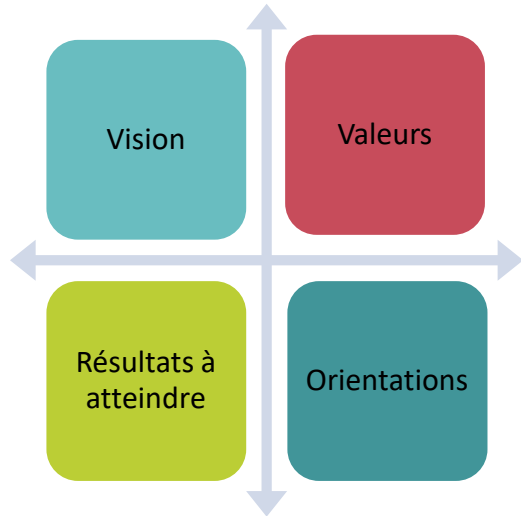


Un **Système alimentaire durable (SAD)** est un réseau de collaboration territorial qui intègre la production, la transformation, la distribution et la consommation de produits alimentaires ainsi que la gestion des matières résiduelles, dans le but d'accroître la santé environnementale, économique et sociale de la collectivité.

Il comprend les acteurs, les activités et les infrastructures soutenant la sécurité alimentaire d'une population et repose sur une gouvernance alimentaire territoriale (Vivre en Ville, d'après FCM, 2010; GIEC, 2014).

Éléments fondamentaux du Programme d'agriculture urbaine

Le Programme d'agriculture urbaine repose sur des éléments de base qui ne changent pas d'un plan d'action à l'autre.



Programme d'agriculture urbaine

Vision



En 2051, Gatineau est un modèle d'agriculture écosystémique*. L'agriculture urbaine permet d'offrir à tous, **la possibilité de se nourrir avec des aliments produits à proximité**. Gatineau a intégré les **cycles de production alimentaire** et a développé des soutiens financiers pour créer des **espaces verts comestibles**.

* Agriculture écosystémique : une agriculture respectueuse, plus écologique et durable qui s'appuie sur les fonctionnalités du milieu pour les amplifier de manière à limiter au maximum les pressions sur l'environnement et à préserver sa capacité de renouvellement.

Programme agriculture urbaine (suite)

Résultats à atteindre



• L'agriculture urbaine est **visible et reconnue** comme une activité légitime par la collectivité.



• Le nombre **d'activités de formation en agriculture urbaine** est accru et ces activités sont adaptées aux besoins des citoyens, quel que soit leur niveau de connaissance.



• Les intervenants et les citoyens concernés par l'agriculture urbaine disposent d'espaces pour se rencontrer et développer des **partenariats productifs et durables**.



• L'ensemble des citoyens ont accès à **des espaces cultivables à proximité de leur milieu de vie**. Des balises sont mises en place afin de guider et responsabiliser les porteurs de projets. Des liens étroits sont créés entre les jardins et les autres infrastructures alimentaires.

• **Gatineau est une ville plus verte, plus nourricière et plus solidaire** grâce à ses nombreux aménagements comestibles, jardins privés et partagés et fermes urbaines.

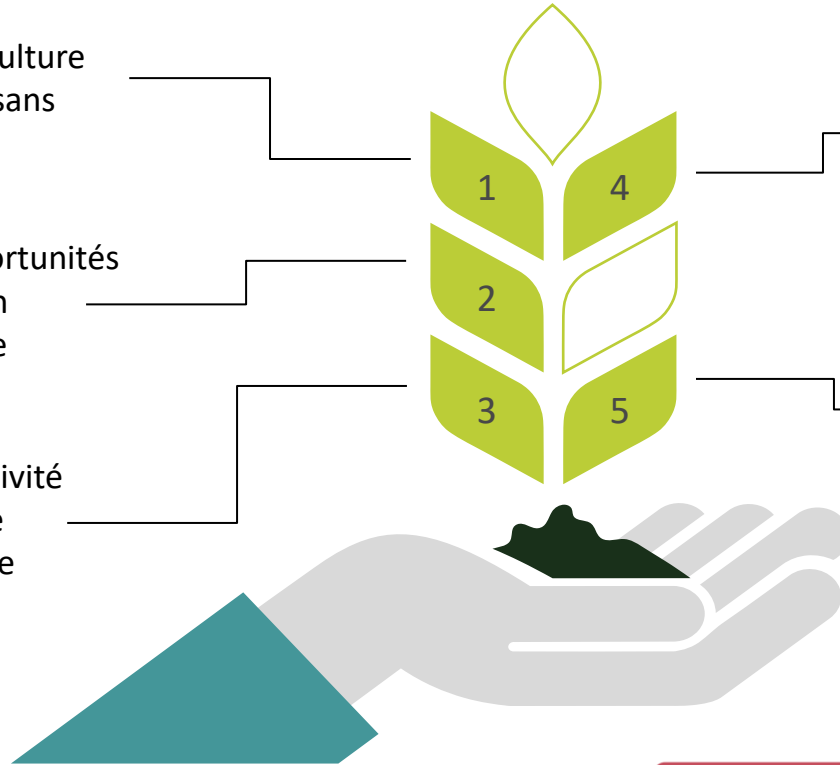
Programme d'agriculture urbaine (suite)

Orientations du programme et du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020

Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans

Multiplier les opportunités d'**apprentissage** en agriculture urbaine

Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine



Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

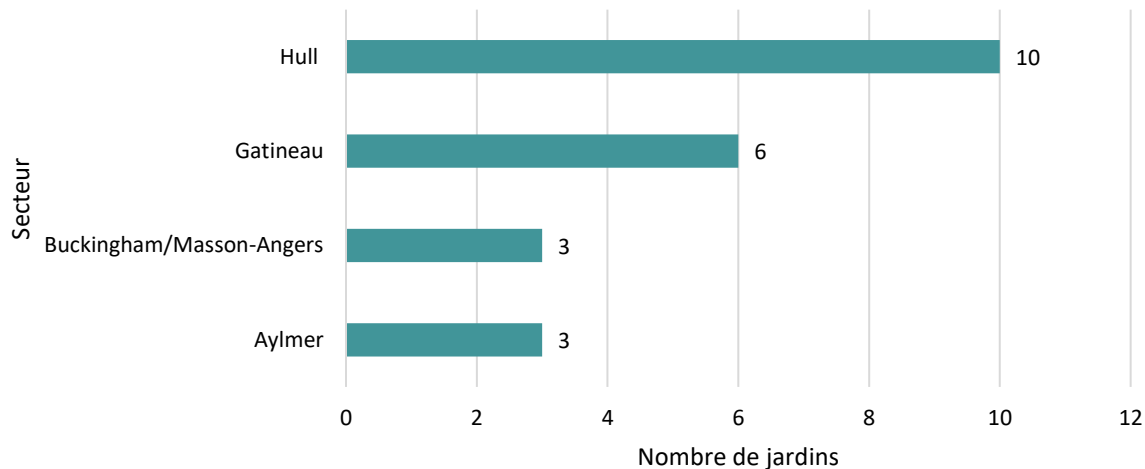
Contribuer activement au développement durable du territoire

Bilan du programme 2016-2018 et 2019-2020

En 2020

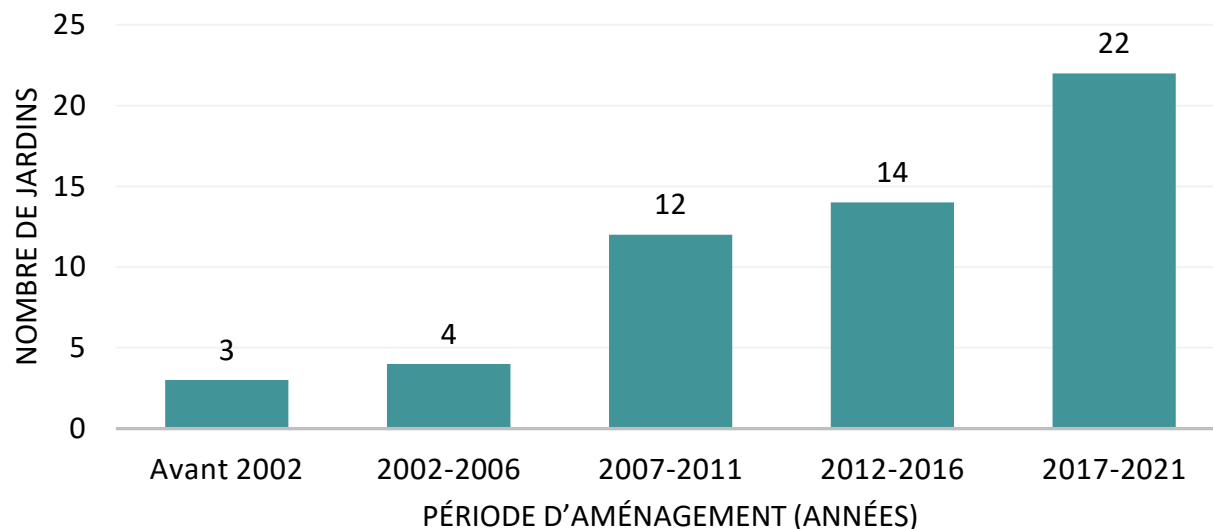
- **20** jardins communautaires et collectifs
- **2** projets communautaires incluant **62** bacs de jardinages
 - **+ de 600** jardiniers
- **717** espaces de jardinage
- **1,2** hectare de terrain cultivé
- **300** tonnes de production agricole soutenue par la Ville

Répartition des jardins communautaires et collectifs sur le territoire en 2020



Bilan du programme 2016-2018 et 2019-2020 (suite)

Évolution du nombre de jardins communautaires et collectifs



Bilan du programme 2016-2018 et 2019-2020 (suite)

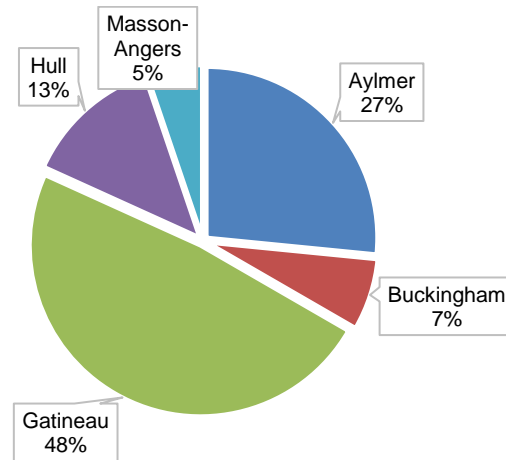
Nombre d'aménagements de fermes urbaines, de serres et de vergers:

- 4 fermes urbaines gérées par des OBNL
- 1 serre urbaine aménagée
- 1 verger aménagé et 1 en planification

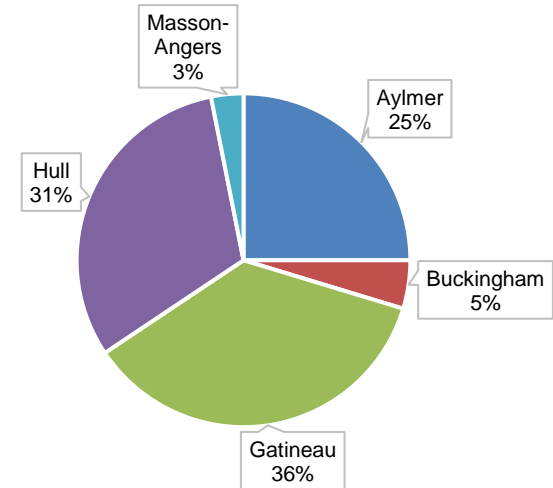
Bilan du programme 2019-2020

- **192** licences pour l'élevage de poules pondeuses
- **63** licences pour l'apiculture urbaine en 2020

Répartition des licences pour les poules pondeuses 2020



Répartition des licences pour l'apiculture urbaine 2020



Bilan du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020

Autres réalisations

- 2 108 visiteurs de Gatineau sur le site web Cultive ta Ville en 2020.
- Près de 350 citoyens directement sensibilisés annuellement lors d'ateliers et de kiosques offerts par Enviro Éduc Action
- 6 projets d'aménagement de jardins communautaires et collectifs
- Mise en place d'un comité de travail sur l'agriculture urbaine
- Création d'un réseau entre les gestionnaires de jardins communautaires et collectifs
- 20 organismes soutenus. Plus de 167 000 \$ octroyés en subvention entre 2016 et 2020.
- Consolidation du projet Potagers à partager dans le quartier Wrightville
- Adaptation du règlement 183-2005 permettant les petits élevages urbains

Bilan financier du Plan d'action 2016-2018

Orientations	Budget (2016-2018)	Réel	Solde
1 : Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans	63 500,00 \$	7 602,65 \$	55 897,35 \$
2 : Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine	24 640,00 \$	21 831,50 \$	2 808,50 \$
3 : Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine	75 000,00 \$	97 827,21\$	(22 827,21) \$
4 : Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents	175 000,00 \$	172 346,42 \$	2653,58\$
5 : Contribuer activement au développement durable du territoire	- \$	- \$	- \$
Budget total:	338 140 \$	299 607,78 \$	*38 532,22 \$

*Le solde du Budget a été reporté en projet en cours pour les années suivantes.

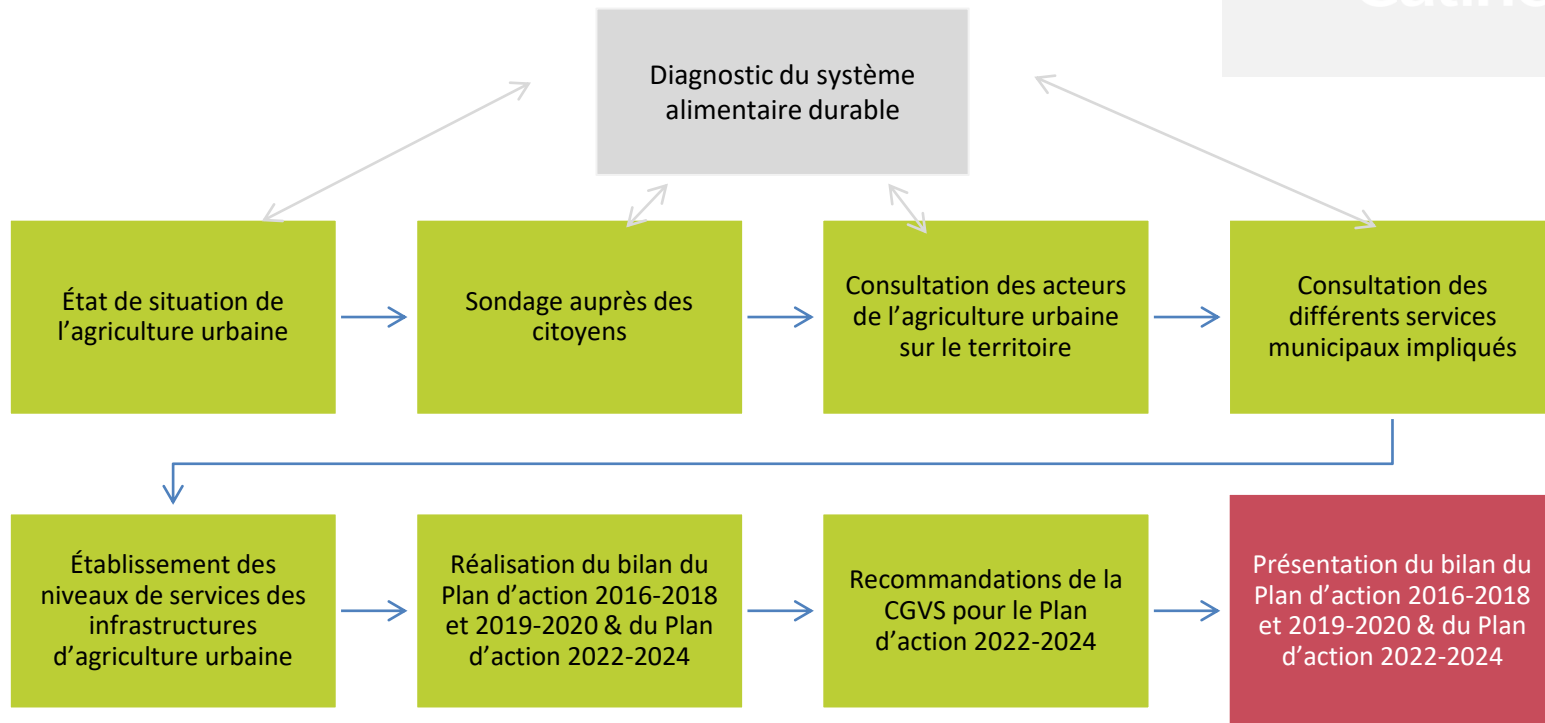
Bilan financier du Plan d'action 2019-2020

Orientations	Budget (2019-2020)	Réel	Solde
1 : Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans	15 000\$	6 854,39 \$	8 145,61 \$
2 : Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine	18 120\$	35 494,72 \$	(17 374,72\$)
3 : Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine	50 000\$	39 580,00 \$	10 420 \$
4 : Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents	121 440\$	161 163,11 \$	(39 723,11) \$
5 : Contribuer activement au développement durable du territoire	- \$	- \$	- \$
Budget total:	204 560\$	243 092,22\$	*(38 532 ,22) \$

*Des montants disponibles dans les projets en cours ont comblé le déficit de 38 532 \$

Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine

Démarche d'élaboration du Plan d'action 2022-2024

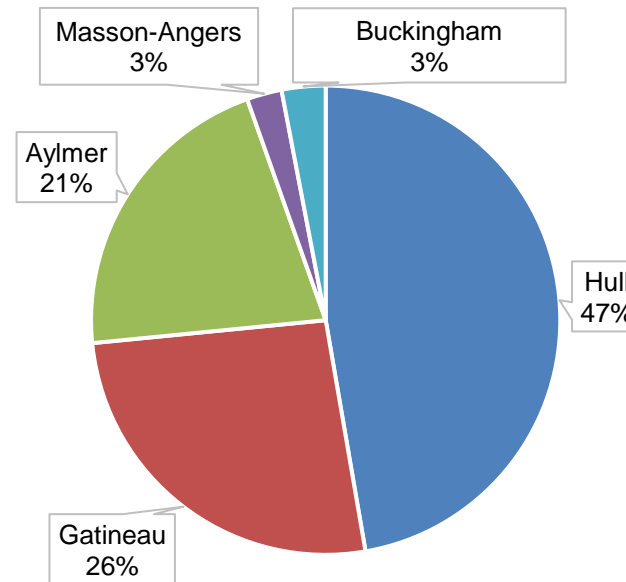


Consultations

- 1 sondage électronique
- diffusion du sondage via les réseaux de communication des partenaires du programme en agriculture urbaine
- **592** participants
- **92 %** des personnes ayant répondu au sondage sont actifs en agriculture urbaine, soit en ayant un potager ou des arbres fruitiers chez eux, ou encore en participant à la réalisation d'un jardin communautaire ou collectif.



Répartition des participants



Consultations (suite)

- Entrevues avec **13** acteurs clés de l'agriculture urbaine sur le territoire (acteurs externes)
- Entrevues avec **9** acteurs clés au sein des services de la Ville (acteurs internes)



Les grands constats du Plan d'action 2016-2018 (suite)

Vision

- La vision établie dans le programme reste d'actualité

Jardins

- Les jardins communautaires constituent une partie importante du programme

Organismes

- L'agriculture urbaine à Gatineau est un mouvement diversifié avec plus de 34 organismes impliqués

Élevages

- Gatineau se démarque par son activité et son encadrement pour les poules pondeuses et les ruches urbaines

Communications

- Le plan d'action a été une première initiative pour inciter et initier les citoyens à participer activement à l'agriculture urbaine
- Le Programme d'agriculture urbaine demeure, toutefois, peu connu par les citoyens

Expertise

- Le programme a soutenu l'émergence d'une expertise au sein d'organismes

Les grands défis à relever dans le plan d'action 2022-2024

Communication

- Faire connaître le programme auprès d'un plus grand nombre de citoyens

Terrain

- Identifier des espaces dédiés à l'agriculture urbaine (jardins communautaires, espaces publics cultivés, plantation d'arbres fruitiers et autres aménagements comestibles)

Diversification

- Diversifier les types de projets soutenus
- Augmenter le nombre de quartiers où des projets d'agriculture urbaine sont présents

Intégration

- Intégrer l'agriculture urbaine commerciale
- Harmoniser l'évolution de l'agriculture urbaine avec l'agriculture périurbaine dans la zone agricole
- Intégrer l'agriculture urbaine dans le contexte plus large d'un système alimentaire durable

Équilibre

- Rechercher un équilibre entre favoriser l'autonomie des projets des organismes communautaires et les soutenir sur le long terme pour favoriser leur résilience

Diagnostic du système alimentaire durable

La Commission Gatineau, Ville en santé a réalisé un diagnostic des interventions municipales en lien avec le Système alimentaire durable (SAD) en 2020-2021. Les résultats montrent, notamment que :

- Les politiques et plans de développement municipaux facilitent l'optimisation, la valorisation et la protection du territoire productif
- La Ville est ainsi consciente de l'importance de protéger son territoire productif
- La Ville reconnaît son rôle pour soutenir le SAD
- Le concept du SAD pourrait être ajouté dans divers documents d'aide à la décision
- Plusieurs documents pourraient davantage considérer le SAD
- La complexité de l'appareil municipal ainsi que certaines de ses exigences réduisent la contribution de la population au SAD

La contribution du programme d'agriculture urbaine au système alimentaire durable

- Le programme joue un rôle prépondérant pour la contribution municipale au SAD
- Le programme reconnaît la contribution des citoyens au SAD
- Le programme pourrait contribuer davantage au SAD, par exemple en :
 - Soutenant le développement de nouveaux projets innovants
 - Ajoutant de nouveaux types d'élevages
 - Travaillant à faire reconnaître l'agriculture urbaine comme une activité à part entière
 - Tissant des liens plus étroits entre l'agriculture urbaine et l'agriculture rurale
 - Facilitant les démarches citoyennes auprès des différents services municipaux

Plan d'action 2022-2024

Plan d'action 2022-2024

Maintien des orientations

Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans

Multiplier les opportunités d'**apprentissage** en agriculture urbaine

Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine



Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

Contribuer activement au développement durable du territoire

ORIENTATION 1

Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans



OBJECTIF 1: DIFFUSION - Accroître annuellement le nombre de citoyens qui ont connaissance des services offerts par le Programme d'agriculture, des bienfaits associés avec l'agriculture urbaine et des initiatives auxquelles ils peuvent participer.

MOYEN	LIVRABLES
1.1 Développer et mettre en œuvre diverses stratégies de communication afin d'informer les citoyens et les partenaires des services, initiatives et subventions disponibles dans le cadre du Programme d'agriculture urbaine.	Un plan de communication externe abordant les services soutenus pour l'agriculture urbaine par la Ville dont: les projets, les programmes de soutien, les occasions de formations, les règlements municipaux applicables et la promotion des activités et d'événements.
	Une entente pour l'hébergement et le développement du site web <i>Cultive ta Ville</i> .
	Des articles et textes portant sur l'agriculture urbaine et les bonnes pratiques à Gatineau publiés sur le site web <i>Cultive ta ville</i> .

ORIENTATION 2

Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine



OBJECTIF 2: FORMATIONS - Augmenter annuellement le nombre et le type de formations disponibles en matière d'agriculture urbaine offertes aux citoyens, aux organismes, et aux employés afin de contribuer à la viabilité et l'autonomie des initiatives locales.

MOYENS	LIVRABLES
2.1 Offrir un plan de formation annuel qui favorisera le développement des connaissances techniques ainsi que les compétences de gestion de projets d'agriculture urbaine pour tous les niveaux de connaissances.	Un plan annuel des formations accessibles à la population sur divers sujets techniques. Un plan annuel de formations sur la gestion de projets d'agriculture urbaine accessibles aux organismes du milieu; Des formations sur la conception, le démarrage, l'aménagement et/ou la gestion de projets d'agriculture urbaine.
2.2 Créer des partenariats avec les centres de formation pour faciliter la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine pédagogiques et communautaires.	Des partenariats avec les établissements scolaires universitaires, collégiaux, secondaires et primaires; Un projet d'agriculture urbaine annuel réalisé en partenariat avec un établissement scolaire.

ORIENTATION 3

Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine

OBJECTIF 3: RÉSEAUTAGE - Accroître les possibilités de collaboration, d'échanges et de partages entre les citoyens, les organismes, les commerces et la municipalité afin bâtir une communauté d'agriculture urbaine dynamique, mobilisée et innovante.

MOYENS	LIVRABLES
3.1 Favoriser la mise en place de communautés de pratiques, interactives et en ligne entre citoyens, organismes et entreprises.	Un forum d'échange entre jardins communautaires; Un forum d'échange sur les pratiques d'agriculture urbaine accessibles aux citoyens.
3.2 Favoriser la mise en place de projets d'échanges, de partages et de parrainages entre citoyens, organismes et entreprises dans le but de rendre accessible la pratique de l'agriculture urbaine.	Consultation auprès des parties prenantes afin de connaître les besoins prioritaires des citoyens en termes d'espaces, d'équipements et de matériaux pour faciliter la pratique de jardinage, d'élevage de poules pondeuses et d'apiculture urbaine. Projets pilotes d'échanges, de partages ou de parrainages d'équipements ou de terrains pour la pratique du jardinage, d'élevages de poules et d'apiculture urbaine.

ORIENTATION 3 (suite)

Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine

OBJECTIF 3: RÉSEAUTAGE - Accroître les possibilités de collaboration, d'échanges et de partages entre les citoyens, les organismes, les commerces et la municipalité afin bâtir une communauté d'agriculture urbaine dynamique, mobilisée et innovante.

MOYENS	LIVRABLES
3.3 Soutenir annuellement des événements portant sur l'agriculture urbaine (par exemple: concours, une fête des semences, la Semaine de l'agriculture urbaine, la Journée de l'agriculture).	Un événement portant sur l'agriculture urbaine par année.



ORIENTATION 4

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

MOYENS	LIVRABLES
4.1 Évaluer les besoins d'aménagement en agriculture urbaine et les porteurs de projets potentiels par niveau de service identifié.	Un rapport d'évaluation des besoins d'aménagement pour des projets de jardins communautaires et collectifs, de fermes urbaines communautaires des serres urbaines, de forêts nourricières et des autres projets d'agriculture urbaine par niveaux de service.



ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

MOYENS	LIVRABLES
4.2 Créer un guide de référence administratif pour faciliter l'aménagement de projets d'agriculture urbaine.	<p>Des niveaux de service du Programme d'agriculture urbaine harmonisés avec le Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.</p> <p>Des lignes directrices pour faciliter le cheminement des demandes, la planification et l'aménagement de projets à l'intérieur du périmètre urbain de nature communautaire, pédagogique et commerciale incluant: des projets d'aménagements comestibles, de jardins, de serres, de vergers, de forêts nourricières et de fermes urbaines à production végétale et animale.</p> <p>Un processus révisé et facilitant pour recevoir, autoriser et soutenir les demandes de projets d'agriculture urbaine communautaire et pédagogique incluant la réalisation de jardins communautaires et collectifs, de bacs de jardinage, de vergers, de serres temporaires et permanentes, de fermes urbaines à production végétale et animale par niveau de services.</p>

ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

MOYENS	LIVRABLES
4.3 Faire un inventaire des terrains municipaux et/ou privés disponibles à l'intérieur du périmètre urbain propice à la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine.	Liste de terrains municipaux disponibles pour la pratique d'agriculture urbaine communautaire et pédagogique.
4.4 Analyser la possibilité d'intégrer l'agriculture urbaine dans la planification des parcs, espaces publics et infrastructures publiques.	Des recommandations proposées par un comité* et remises aux divers services sur les types de projets pouvant être planifiés à l'intérieur des différents plans d'action incluant des aménagements comestibles, des serres permanentes et des jardins sur toit (ou intégrés au bâtiment). *Voir aussi 5.2
4.5 Identifier un organisme partenaire pour l'offre d'un accompagnement service-conseil aux organismes souhaitant démarrer des projets d'agriculture urbaine (incubateurs pour projets pilotes).	Un protocole d'entente avec des experts en agriculture urbaine pour l'accompagnement de planification et de démarrage de projets d'agriculture urbaine variée, communautaire et pédagogique.

ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

MOYENS	LIVRABLES
<p>4.6 Favoriser le développement de diverses pratiques en agriculture urbaine en faisant l'analyse des règlements applicables.</p>	<p>Une analyse des règlements d'urbanisme afin d'identifier les freins réglementaires à la réalisation de projets d'agriculture urbaine</p>
	<p>Un rapport des accommodements nécessaires pour faciliter le démarrage de projets communautaires en agriculture urbaine à l'intérieur du périmètre urbain voué à la commercialisation des produits.</p>
	<p>Des recommandations relatives à l'aménagement d'infrastructures à usages agricoles communautaires (centres d'agriculture signature, trames vertes nourricières, serres, toits verts, installations aquaponiques, élevages variés) à l'intérieur du périmètre urbain.</p>

ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

MOYENS	LIVRABLES
4.6 Favoriser le développement de diverses pratiques en agriculture urbaine en faisant l'analyse des règlements applicables (suite)	Une recommandation relative à la modification du règlement 183-2005 pour permettre d'autres types d'élevage possible.
	Des projets pilotes d'élevages en lien avec la modification du règlement 183-2005.
	Une modification du règlement 183-2005 relative à l'apiculture urbaine pour mieux suivre le calendrier annuel de la pratique d'apiculture urbaine.
	Une modification du règlement 183-2005 relative à la garde de poules pondeuses et à l'apiculture urbaine pour intégrer le besoin d'une licence dans des zones résidentielles denses à l'extérieur du périmètre urbain.
	Un programme d'apiculture urbaine.
Un programme de garde de poules pondeuses	

ORIENTATION 4 (suite)

Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

OBJECTIF 4: ACCOMPAGNEMENT - Améliorer l'efficacité de la mise en œuvre de projets d'agriculture urbaine par l'identification de ressources, d'espaces et de processus propices à leur mobilisation et à leur réussite à long terme.

MOYENS	LIVRABLES
<p>4.7 Réviser le cadre de soutien des jardins communautaires et collectifs pour favoriser la mise en œuvre de projets innovants, faciliter l'aménagement de projets d'agriculture urbaine variés, ainsi qu'assurer la pérennité des aménagements.</p>	<p>Un cadre de soutien actualisé du Programme d'agriculture urbaine incluant des critères d'admissibilité de projets et un processus d'approbation.</p>

Modifications proposées au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs

- Le changement du nom du Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs en **Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine** afin de refléter la variété de types de projets pouvant être soutenus
- Ajout d'un **appel de projets d'agriculture urbaine « innovants »** afin d'encourager une diversification des projets déposés
- Intégration d'un **soutien financier annuel simplifié** pour les aménagements existants, calculé en fonction de la dimension, de l'installation, et ce, par niveaux de service afin d'assurer un soutien proportionnel à la grandeur de l'installation
- Intégration de la somme allouée pour le **soutien technique** offert à l'ensemble des jardins communautaires au soutien annuel financier pour permettre aux organismes de choisir les ressources qui rencontrent leurs besoins
- Intégration d'un soutien financier pour **le démarrage de projets, pouvant se déployer sur 3 ans**, pour mieux refléter la réalité d'aménagement d'installations d'agriculture urbaine

ORIENTATION 5

Contribuer activement au développement durable du territoire

OBJECTIF 5: INTÉGRATION - Assurer un maillage du plan d'action du Programme d'agriculture urbaine avec les plans connexes réalisés par le SLSDC et autres services.

MOYENS	LIVRABLES
5.1 Évaluer les retombés du Plan d'action 2022-2024.	Un bilan annuel du plan d'action du programme d'agriculture urbaine 2022-2024.
	Un nouveau plan d'action du programme d'agriculture urbaine pour les années ultérieures.
5.2 Relancer le comité d'agriculture urbaine afin d'assurer une intégration du Plan d'action 2022-2024 avec les plans d'action d'autres équipes et services.	Un comité multidisciplinaire.
5.3 Créer un comité constitué d'acteurs de l'agriculture urbaine et ceux de l'agriculture à proximité (PDZAA) afin d'assurer un développement de ces deux pratiques en complémentarité.	Un comité multidisciplinaire.

Plan d'action 2022-2024

Demande budgétaire

Orientations	2022	2023	2024
1 : Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans	15 000 \$	15 000 \$	15 000 \$
2 : Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine	19 000 \$	19 000 \$	19 000 \$
3 : Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine	5 500 \$	5 500 \$	5 500 \$
4 : Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents	226 500 \$	226 500 \$	226 500 \$
5 : Contribuer activement au développement durable du territoire	500 \$	500 \$	500 \$
	268 500 \$	268 500 \$	268 500 \$
Évaluation du Plan d'action 2022-2024			25 000 \$

Total: 830 500 \$

Les bénéfices* pour les citoyens

- Davantage de citoyens sont **conscients des services et des initiatives** qui sont à leur disposition
- Les citoyens sont **mieux armés pour démarrer des projets** et disposent de plus de ressources pour les mener à bien
- Les citoyens peuvent **s'engager, échanger et apprendre** les uns des autres afin de faire progresser leurs intérêts et leurs projets
- Les citoyens ont **accès à davantage d'espaces, de soutien et de ressources** pour concrétiser plus rapidement des projets diversifiés

Recommandations

Lors de séance ordinaire du 29 avril 2021, la Commission Gatineau, Ville en santé a recommandé au conseil municipal :

CP-CGVS-2021-08

- Accepter le bilan du Plan d'action 2016-2018 du Programme d'agriculture urbaine

CP-CGVS-2021-09

- Accepter les modifications du Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs

CP-CGVS-2021-10

- Adopter le Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine

Recommandation

Comité consultatif agricole

- Considérant que les objectifs du programme d'agriculture urbain sont en concordance et en complémentarité aux activités agricoles commerciales
- Considérant que le programme d'agriculture urbain vise à promouvoir l'agriculture
- Considérant que le programme d'agriculture urbain est complémentaire à la production agricole commerciale et contribue ainsi à la mise en place d'un système alimentaire durable
- Considérant que le programme en agriculture contribue à développer de la formation et souhaite miser sur des programmes éducatifs en milieu scolaire pour stimuler l'intérêt des jeunes à l'agriculture

Recommandations

Le Comité consultatif agricole appuie la recommandation de la Commission Gatineau, Ville en santé et recommande au conseil municipal :

R-CCA-2021-09-13/3

Adopter le Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine

Recommandations (suite)

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal :

CP-SLSDC-2021-XX

- Accepter le bilan du Plan d'action 2016 2018 du Programme d'agriculture urbaine

CP SLSDC 2021 XX

- Adopter le Plan d'action 2022 2024 du Programme d'agriculture urbaine

CP-SLSDC-2021-XX

- Mandater le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés et les services collaborateurs à mettre en œuvre le Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine et à faire un bilan au terme du plan d'action

Recommandations (suite)

Le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés recommande au conseil municipal :

CP SLSDC 2021-XX

- Accepter les modifications proposées au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs et autoriser le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés à le convertir en Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine

CP SLSDC 2021 XX

- Adopter le Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine

CP-SLSDC-2021-XX

- Autoriser le trésorier à prévoir un budget de 830 500 \$ pour la mise en œuvre du Plan d'action 2022-2024 du Programme d'agriculture urbaine, un montant de 268 500 \$ pour l'année 2022, 2023 et 2024 ainsi que 25 000 \$ pour l'évaluation du plan d'action conditionnellement à l'approbation des sommes demandées lors de l'étude du budget 2022



ANNEXE



Bilan détaillé du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation

1 - Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans

Actions	Réalizations
1.1 Réaliser une campagne de promotion et de sensibilisation sur l'importance de l'agriculture.	Action reportée.
1.2 Identifier une plate-forme Web, acquérir ses droits d'utilisation ou en développer une nouvelle.	2 108 visiteurs de Gatineau sur le site web Cultive ta Ville en 2020.
1.3 Définir et réaliser annuellement un projet modèle pour en démontrer sa viabilité.	Deux projets étaient en planification : <ul style="list-style-type: none">• Un projet de jardin modèle, au centre sportif, porté par Agriculture urbaine CBIO;• Un poulailler modèle porté par la ferme Moore. Dans les deux cas, les projets ont été abandonnés en raison d'imprévus.

Bilan détaillé du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation (suite)

2 - Multiplier les opportunités d'**apprentissage** en agriculture urbaine

Action	Réalisation
2.1 Offrir des ateliers d'éducation aux citoyens et aux acteurs concernés.	Près de 350 citoyens directement sensibilisés annuellement lors d'ateliers et de kiosques offerts par Enviro Éduc Action*.

* À l'exception de 2020, où il y a eu 195 citoyens en raison de la COVID

Bilan détaillé du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation (suite)

3 - Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine

Actions	Réalizations
3.1 Mettre en place un comité de travail sur l'agriculture urbaine.	<ul style="list-style-type: none">• 1 comité a été mis sur pied.• 9 rencontres ont eu lieu, entre 2016 et 2018, qui avaient pour but de faire le suivi du PA, partager de bonnes pratiques, faire le bilan d'activités et servir comme jury pour les prochains projets soutenus.
3.2 Aménager des jardins communautaires et collectifs.	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture du jardin Serge-Bertrand (Hull);• Ouverture du jardin du parc Gendron (BMA);• Déménagement du jardin Mont-Bleu (Hull);• Agrandissement du jardin Deschênes (Aylmer);• Déménagement du jardin Marie Le Franc/ de l'Étang (Hull);• Aménagement de bacs « Du jardin à l'assiette » dans cinq lieux différents (Hull).

Bilan détaillé du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation (suite)

4 - Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

Actions	Réalisations
4.1 Créer un réseau entre les gestionnaires de jardins communautaires et collectifs.	Mandat octroyé à l'organisme Agriculture urbaine CBIO pour la création d'un réseau. 59 formations et 64 activités sociales offertes aux jardiniers des jardins communautaires et collectifs en 2019.
4.2 Soutenir financièrement les organismes gestionnaires des jardins communautaires et collectifs.	20 organismes soutenus. Plus de 167 000 \$ ont été octroyés en subvention entre 2016 et 2020.
4.3 Revoir les devis de construction et les critères pour l'aménagement des jardins communautaires et collectifs.	Un devis pour des bacs de jardinage a été créé.
4.4 Utiliser le Fonds vert pour le financement d'initiatives d'agriculture urbaine par les organismes du milieu.	30 initiatives ont été soutenues, dont 12 jardins pédagogiques. Un montant d'environ 250 000 \$ a été octroyé entre 2016 et 2020.
4.5 Mettre en place un programme pour vendre à prix modique des bacs favorisant l'agriculture par les citoyens.	Action non recommandée suite à une évaluation de la pertinence du projet.

Bilan détaillé du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation (suite)

4 - Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

Actions	Réalisations
4.6 Évaluer la faisabilité de mettre en place des incitatifs pour les projets de logements abordables qui intègrent des espaces d'agriculture urbaine.	Plusieurs initiatives de l'Office d'habitation de l'Outaouais ont été soutenues par une subvention du Fonds vert.
4.7 Consolider le projet <i>Potagers à partager</i> dans le quartier Wrightville et faciliter son déploiement dans d'autres quartiers.	Le projet <i>Potagers à partager</i> a poursuivi ses activités. Il y a actuellement 30 bacs dans le secteur Hull, pour 31 participants.
4.8 Développer des projets d'agriculture urbaine dans le quartier Notre-Dame.	L'aménagement du jardin urbain du Vieux-Gatineau a été amorcé, et un projet de serre et de ferme urbaine est en gestation.
4.9 Remplacer certains aménagements ornementaux par des aménagements comestibles.	Des jardins de fines herbes ont été aménagés à la Maison du citoyen et à la Place des Pionniers. Dans certains parcs, des fleurs comestibles ont été intégrées aux aménagements.
4.10 Intégrer des aménagements comestibles et des arbres fruitiers dans les parcs.	Des arbres et arbustes fruitiers ont été plantés à côté du jardin communautaire Serge Bertrand. 1 verger est en développement dans le parc Fontaine (Gatineau).

Bilan détaillé du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation (suite)

4 - Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents

Actions	Réalizations
<p>4.11 Adapter la réglementation municipale pour permettre les petits élevages par les citoyens et les organismes lors d'un projet pilote (localisation et type de production)</p>	<ul style="list-style-type: none">• En 2017 et en 2018, la Ville de Gatineau a modifié son Règlement numéro 183-2005 concernant la garde, le contrôle et le soin des animaux dans les limites de la Ville de Gatineau pour permettre les petits élevages urbains.• Après deux bilans positifs de projets pilotes présentés au conseil municipal, le 19 mars 2019, la Ville de Gatineau a confirmé que les personnes du milieu urbain détenant une licence à cet effet pouvaient faire l'élevage de poules pondeuses et installer des ruches sur leur propriété.

Bilan du Plan d'action 2016-2018 et 2019-2020 par orientation (suite)

5 - Contribuer activement au développement durable du territoire

Actions	Réalizations
5.1 Mettre à jour le Chapitre 8 du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires. Dans certains parcs, des fleurs comestibles ont été intégrées aux aménagements.	Le nouveau plan directeur des infrastructures récréatives sera présenté au conseil municipal prochainement.
5.2 Réaliser le bilan du Plan d'action 2016-2018 et proposer un nouveau Plan d'action triennal 2019-2021 au conseil municipal.	Complété

Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs

Plan d'action 2016-2018 - Calcul du soutien financier annuel

Étape 1: Montant de base

Nombre d'espaces de jardinage ou nombre de jardiniers inscrits	Montant de base octroyé
15 et moins	500,00 \$
15 à 25	600,00 \$
25 à 35	700,00 \$
35 à 45	900,00 \$
45 et plus	1 000,00 \$

Étape 2: Montant supplémentaire pour projet de semis

Nombre d'organismes rejoints	Montant de base octroyé
1 à 2 organismes	200,00 \$
3 organismes	300,00 \$
4 organismes et plus	400,00 \$

Étape 3: Dépenses admissibles

Montant en fonction du budget opérationnel disponible
Liste des dépenses autorisées

Cadre de soutien aux projets d'agriculture urbaine

Plan d'action 2022-2024 - Calcul du soutien financier annuel

Niveau	Grandeur (m2)	Montant de base octroyé
1	0 à 499	2 000 \$
2a	500 à 999	2 500 \$
2b	1 000 à 1 999	3 000 \$
3a	2 000 à 2 999	4 000 \$
3b	3 000 à 3 999	5 000 \$
4	4000 et plus	6 000 \$

Le montant remis aux jardins comprend l'ensemble des dépenses liées à la gestion et à l'entretien du jardin, à l'exception des coûts associés à la location de toilettes chimiques, des frais de location de terrain et de la redistribution du compost de la Ville lorsque le service est disponible. Ces coûts sont intégrés dans le budget du plan d'action.

Les jardins où le taux de participation est de 90 % et plus recevront **un montant supplémentaire équivalent à 10 %** du soutien financier de base.

Comparaisons budgétaires – Cadre de soutien

Activités	<u>Moyenne annuelle</u> des montants prévus entre 2016 et 2018	<u>Moyenne annuelle</u> des montants prévus entre 2022 et 2024
Projets innovants*	4 000 \$	15 000 \$
Aménagement de jardins communautaires et collectifs	25 000 \$	72 000 \$
Gestion et entretien	17 000 \$	82 000 \$
Soutien technique et réseautage**	25 000 \$	0 \$
Total	71 000 \$	169 500 \$

*Le Plan d'action 2016-2018 prévoyait un budget pour des projets modèles, mais le processus de demandes n'était pas intégré au Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs.

** Le « réseautage » a été retiré du Cadre de soutien aux jardins communautaires et collectifs, mais reste dans le Plan d'action 2022-2024. Le budget alloué au « soutien technique » a été intégré dans soutien financier annuel alloué aux jardins communautaires et collectifs, l'intention étant que les gestionnaires des jardins choisissent le soutien qui répond le mieux à leurs besoins.

Comparaisons budgétaires des plans d'action

Orientation	2016-2018	2022-2024	Éléments de considération
1 : Promouvoir l'agriculture urbaine et ses artisans.	63 500 \$	45 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> • L'amélioration des communications a été signalée de façon constante comme une priorité par les parties prenantes; • Ce budget permettrait au programme de mettre en place un plan de communication ciblé; • Une partie des coûts représente des frais de fonctionnement opérationnels du site web Cultive ta ville ainsi que le développement de contenu limité pour assurer la pertinence et l'utilisation de cet outil.

Comparaisons budgétaires des plans d'action (suite)

Orientation	2016-2018	2022-2024	Éléments de considération
2 : Multiplier les opportunités d'apprentissage en agriculture urbaine.	24 640 \$	57 000 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Ceci est particulièrement important étant donné que la plupart des projets d'agriculture urbaine sont soumis par des organismes qui ont peu ou pas d'expérience en matière d'agriculture urbaine spécialisée; • Le budget proposé permet d'offrir des cours en ligne synchrones et asynchrones accessibles à tous sur des sujets variés, de créer du matériel pédagogique de gestion de projet pour les organismes communautaires souhaitant lancer un nouveau projet ou améliorer leurs compétences, ainsi que d'établir des partenariats avec des écoles où des sites d'agriculture urbaine peuvent être utilisés comme salles de classe pour développer les compétences locales.

Comparaisons budgétaires des plans d'actions (suite)

Orientation	2016-2018	2022-2024	Éléments de considération
<p>3 : Mobiliser la collectivité gatinoise autour de l'agriculture urbaine.</p>	<p>75 000 \$</p>	<p>16 500 \$</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le dernier plan d'action intégrait un budget pour le réseautage. Ce service se limitant aux jardins communautaires n'a pas eu l'impact souhaité; • Les éléments de mise en place d'un réseau et d'autonomies des organismes ont été souligné comme une priorité par les parties prenantes; • Ce budget propose la création et la gestion d'une petite plateforme de réseautage, le pilotage de projets de maillage et le soutien d'un petit événement annuel qui vise à favoriser la création de liens entre les citoyens, les organismes et les entreprises impliquées dans l'agriculture urbaine (par exemple: concours ou fête des semences).

Comparaisons budgétaires des plans d'actions (suite)

Orientations	2016-2018	2022-2024	Éléments de considération
4 : Faciliter la pratique de l'agriculture urbaine pour tous les résidents.	175 000 \$	685 500 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Une augmentation considérable est proposée pour refléter plus précisément les coûts de construction de gestion et d'entretien liés au nombre croissant de jardins communautaires soutenu par le Cadre de soutien. Ceci représente la plus grosse dépense du Programme d'agriculture urbaine; • De plus, le budget propose un montant pour le pilotage de nouveaux projets innovants pour favoriser l'intégration de projets d'agriculture urbaine diversifiés, un service d'incubation de projets innovants pour assurer la viabilité des projets ainsi qu'un soutien pour les organismes chargés de développer et gérer les programmes d'élevages (existants et potentiels).
5 : Contribuer activement au développement durable du territoire.	0 \$	1 500 \$	<ul style="list-style-type: none"> • Le budget proposé prévoit les dépenses pour la tenue de réunions de comités ainsi que l'évaluation et la planification du prochain plan d'action.

Quels types d'activités sont pratiquées en agriculture urbaine ?

Bac potager
Jardin au sol
Jardin vertical
Jardin sur toit

Verger
Vignoble
Érablière

Poulailler
Ruche
Pâturage

Installation
aquaponique
Serre temporaire
Serre permanente

Ferme urbaine

Fermes et serres urbaines

Une ferme urbaine est généralement située en milieu urbain et hors zone agricole, à l'inverse d'une ferme périurbaine qui, elle, est située en zone agricole.

Il s'agit d'un site pour faire la pratique de la culture, de transformation et/ou de distribution d'aliments dans les zones urbaines.

Les types d'exploitations varient et peuvent inclure des élevages, l'aquaculture, l'apiculture et l'horticulture.

Une serre est une structure dont les murs et le toit sont principalement constitués de matériaux transparents, dans lequel sont cultivées des plantes nécessitant des conditions climatiques régulées. Elles permettent de prolonger la saison de culture et de produire des aliments qui ne sont pas habituellement cultivés dans le climat local.

Ces structures peuvent être petites et temporaires ou de grands bâtiments permanents nécessitant des systèmes complexes de chauffage, de ventilation et d'arrosage.